

**DESCRIPTIF DE MODULE – ANNEE ACADEMIQUE 2019-2020**

<b>Domaine</b>	Design et Arts Visuels	
<b>Filière</b>	<b>Master Design</b>	
<b>Orientation</b>	<b>Type Design</b>	
<b>Titre du module</b>	Type Design I	
<b>Code</b>	1MaDeTD11	DCV303851FE19
<b>Type de formation</b>	Master	
<b>Semestre</b>	Semestre 1	
<b>Crédits ECTS</b>	6	
<b>Prérequis</b>	Aucun	
<b>Langue</b>	Français / Anglais (selon les intervenant-e-s)	
<b>Lieu</b>	ECAL	

<b>Compétences visées Objectifs généraux d'apprentissage</b>	Ce module vise à doter les étudiant-e-s de compétences spécifiques et de capacités dans le domaine de la typographie et du dessin de caractères, par le développement des techniques propres au graphisme de la lettre – calligraphie, lettrage, construction, dessin numérique, scripting et réalisation de polices de caractères.
<b>Contenu et formes d'enseignement</b>	Trois ateliers de conception de caractères typographiques sont inclus dans le module – Commissioned Type Design, Sleeping Beauties et Drawing Restraint. <b>1. Custom Type:</b> travaux commissionnés, en groupe, dans un cadre commercial contraint; <b>2. Sleeping Beauties:</b> développement d'une méthodologie et d'un style personnels dans la réinterprétation de sources historiques ou la création ex-nihilo; <b>3. Drawing Restraint:</b> expérimentations de lettrages limités par des contraintes techniques, physiques et/ou matérielles.
<b>Formes d'évaluation et de validation</b>	Les travaux réalisés dans chaque atelier font l'objet d'une évaluation par un jury au terme du semestre. L'évaluation peut prendre en compte l'assiduité des étudiant-e-s aux cours. Pour l'obtention des crédits, l'étudiant-e doit obtenir la moyenne de 4 au minimum sur les notes attribuées.
<b>Modalités de rattrapage</b>	Remédiation possible par la réalisation d'un travail corrigeant les lacunes constatées. Répétition de l'année académique suivant l'échec, selon des modalités à définir avec le responsable de module. Pas de remédiation possible après répétition du module.
<b>Enseignants</b>	Bruno Maag (1), François Rappo (2), Matthieu Cortat (3) et intervenant-e-s externes.

<b>Responsable du module</b>	Matthieu Cortat	
<b>Descriptif validé le</b>	9 juillet 2019	<b>Par</b> Matthieu Cortat